

« A la découverte des ENS » - 2026

*La sensibilisation et l'éducation à l'environnement
sur les espaces naturels protégés isérois dans le cadre scolaire*



OBJECTIFS

- 1- Découvrir et comprendre, au travers d'approches pluridisciplinaires** : les paysages, les milieux naturels et les espèces, leur fonctionnement et leur histoire, les liens entre l'homme et son environnement, les services rendus par la Nature...
- 2- Prendre conscience** de la fragilité des espaces naturels et de la nécessité de les protéger.
- 3- Etre acteur** en développant son esprit critique et en adoptant une attitude responsable et citoyenne vis à vis de son environnement.
- 4- Permettre l'acquisition du socle commun** de connaissances, de compétences et de culture au travers des activités et des actions menées dans le projet.

« A la découverte des ENS »

POUR QUI ?

1- Les collèges publics ou privés dans le cadre de *Isère Collégiens*

2- Les établissements d'enseignement agricole

(Lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, Maisons familiales rurales...)

3- Ecoles élémentaires et maternelles (Grande section uniquement)

4- Les établissements d'enseignement adapté : accueil des élèves en situation de handicap ou en difficulté scolaire

Des projets adaptés aux différents niveaux et permettant une intégration des élèves dans le territoire



« A la découverte des ENS »

Collèges et établissements d'enseignement agricole

QUOI ? COMBIEN ?

Des sorties sur des espaces naturels, accompagnées par des animateurs agréés :

1- Projets « Découverte ENS » : **800 €/classe**

- 1 sortie sur un espace naturel protégé
- + 1 sortie sur un espace naturel proche du collège (*accès privilégié en TC, à pied ou à vélo*)
- + 1 action en faveur de la biodiversité au collège (*jardin, sciences participatives...*).

2- Projets « Immersion ENS » sur 2 ou 3 jours : **2 000 € ou 2 600 €/classe**

- Immersion pendant 2 ou 3 jours sur un espace naturel protégé avec hébergement sur site ou proche. Animations sur 3 ou 5 demi-journées. Une des sorties possible sur site associé proche.
- Une action biodiversité sur le collège (non accompagnée).

Plafond d'aide par établissement = 15 000 € maximum/établissement

NB : Les forfaits ne couvrant pas toutes les dépenses, prévoir des cofinancements (collège, familles, commune...)

- ⇒ Projets adaptés aux séjours d'intégration des classes de 6^{ème}
- ⇒ Projets adaptés aux démarches incluant plusieurs disciplines, pour le cycle 4



« A la découverte des ENS » - Écoles et établissements d'enseignement adapté

QUOI ? COMBIEN ?

Des sorties sur des espaces naturels, accompagnées par des animateurs agréés :

1- Projet « découverte 1 ENS » (cycle 1 – GS*) :

500 € /classe

1 sortie sur un espace naturel protégé (< ½ h de trajet)

+ **1 sortie sur un espace naturel proche**** de l'école (*accès à pied*)

Complétées par une action nature*** à l'école (*jardin, compost, hôtel à insectes...*)

2- Projet « découverte 2 ENS » (cycle 2 ET cycle 3) :

780 € /classe

2 sorties sur des espaces naturels protégés (dont une possible sur site associé)

+ **1 sortie sur un espace naturel proche**** de l'école (*accès privilégié en TC, à pied*)

Complétées par une action nature*** à l'école ou sur la commune

3- Projet « immersion 2 jours » aux Ecouges (cycle 3 – 10 classes par an) : 1 600 € /classe

Immersion pendant 2 ou 3 jours sur un espace naturel protégé avec hébergement sur site ou proche.

Animations sur 3 ou 5 demi-journées. Une des sorties possible sur site associé proche + action nature à l'école.

Plafond d'aide par établissement = 12 000 € maximum/établissement

NB : Les forfaits ne couvrant pas toutes les dépenses, prévoir des cofinancements (école, famille, commune...).

* Les classes de cycle 1 à plusieurs cours avec un groupe suffisant de GS peuvent néanmoins participer au projet

** Si l'école est proche d'un ENS, l'espace naturel proche peut être l'ENS

*** L'action nature n'est pas accompagnée par un animateur même si elle peut être réfléchie avec lui lors des sorties



« A la découverte des ENS »

exemple de contenu pédagogique

Travail interdisciplinaire :

SVT : découverte des milieux naturels, des êtres vivants et de relations entre eux, observation des cycles biologiques (en forêt par exemple), géologie externe / paysages

Français : compte-rendu de sortie, recueil de poèmes sur la nature, théâtre, études œuvres littéraires sur la nature,

Histoire : patrimoine bâti historique, archéologie, occupation passée des sites,

Géographie : lecture de paysage, évolution des paysages, de l'occupation humaine (activités économiques liées : agriculture, gestion forestière, tourisme...)

EPS : randonnée, course d'orientation

Arts plastiques / éducation musicale : Land'Art, peinture, musique (les sons de la nature, les œuvres inspirées de la nature)

Exemples de projets :

6^{ème} : Le bois, ressource naturelle / Les milieux forestiers

6^{ème} : L'herbe, ressource naturelle / La flore

5^{ème} : La pierre, ressource naturelle / La géologie

5^{ème} : L'eau, ressource naturelle / L'eau sous toutes ses formes

+ possibilité de rencontrer les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers...)

+ propositions d'actions en faveur de la biodiversité de retour au collège



« A la découverte des ENS »

Les critères d'éligibilité

Les projets pédagogiques devront répondre aux critères suivants pour être financés :

- **Sorties sur des espaces naturels éligibles accompagnées par des animateurs nature agréés**
- **Thème et contenu pédagogique** permettant la découverte et la compréhension des patrimoines naturel, culturel et paysager de l'Isère mais aussi des liens entre l'Homme et son environnement.
- **Projet structuré prenant en compte le parcours de l'élève** tout au long de sa scolarité.
- **Pertinence des actions concrètes collectives** menées avec les élèves.
- **Pertinence des espaces naturels choisis** pour limiter les déplacements.
- **Qualité de la valorisation du projet** (Valorisation du projet obligatoire).



« A la découverte des ENS »

Les critères de sélection

Hierarchisation des projets par l'établissement* :	note de 0 à 8
Bénéfice antérieur des aides par établissement :	note de 0 à 5
Caractère innovant ou original du projet :	note de 0 à 5
Critères sociaux** :	note de 0 à 2

* Le directeur d'école ou le chef d'établissement, en lien avec les enseignants référents, devra hiérarchiser les projets déposés, la priorité 1 étant la plus forte. Projet 1 : priorité 1, projet 2 : priorité 2, projet 3 : priorité 3, etc.

** Critères sociaux :

Elèves de milieu social défavorisé (Évalué via l'*Indice de position sociale*, IPS)

Elèves en grande difficulté scolaire (EREA, LEA).

Elèves en situation de handicap (IME, ITEP).



« A la découverte des ENS » *Comment monter son projet*

- Choisir les compétences visées et les thématiques à étudier
- Identifier les sites* « espaces naturels protégés »,
- Identifier le ou les animateur(s)* agréé(s) intervenant,
- Co-construire le contenu pédagogique avec l'animateur et préciser les dates de sorties,
- Collèges via « *Isère Collégiens* » **Demandes avant le 15 mars 2026**
- Ecoles, enseignement agricole et enseignement adapté
 - Remplir en ligne le **Formulaire projet** adapté à votre école avec le Directeur,
 - Le Département l'envoie à l'Inspecteur de l'Education Nationale (écoles) pour avis,
- **Evaluation des projets et validation par le Département** (envoi de la notification d'attribution de subvention à l'établissement scolaire).
- **Réservation obligatoire des sorties** pour des raisons de sécurité (travaux) et de confort de visite (limitation du nb de classes), **en ligne via** <https://www.isereconnect.fr/>
- **Mettre en œuvre le projet** sur le(s) sites(s) ENS.
- Transmettre au Département une **restitution pédagogique** (incluant l'évaluation du projet)

* Toutes les **informations, formulaires et documents** à télécharger sur :
<https://www.isere.fr/aides-demarches/appel-projets-la-decouverte-des-ens>



"A la découverte des ENS"
Espaces naturels et hébergements
éligibles aux projets en immersion



« A la découverte des ENS » Projets en immersion *Sites et hébergements*

Pour chaque site et hébergement
une liste d'animateurs agréés
adaptés est disponible

Espace Naturel Sensible



« A la découverte des ENS »

Sites éligibles aux projets découverte

* Uniquement pour les écoles et autres établissements scolaires locaux



Espace Naturel Sensible

